



SMART SOLUTIONS FOR A SMART WORLD

Paris, le 12 novembre 2020

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 12 NOVEMBRE 2020

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, et conformément aux dispositions adoptées par le gouvernement pour freiner sa propagation, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société GECI INTERNATIONAL (l'« **Assemblée Générale** ») s'est réunie à huis-clos, sur troisième convocation, le 12 novembre 2020 au siège social de la société situé 37-39 rue Boissière – 75116 Paris.

Le nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance ou donné pouvoirs au Président était de 45, détenant un nombre total de 59.511.569 actions (soit 24.20 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 107.207.575 voix.

Compte tenu de la présence de Maître Aurélia Perdereau, désignée par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris en qualité de mandataire *ad hoc* chargé de représenter les actionnaires défaillants à l'occasion de l'Assemblée Générale, le quorum atteint pour l'Assemblée Générale s'élevait à 100% des 245.899.601 actions ayant le droit de vote, le mandataire ayant représenté 186.388.032 actions et 186.870.860 voix.

Le quorum requis pour voter sur les résolutions à titre extraordinaire ayant été atteint, les résolutions n° 15 à 21 et n° 23 à 30 ont été soumises au vote des actionnaires et ont toutes été adoptées à l'exception de la résolution n° 24 pour laquelle un vote défavorable était recommandé par le Conseil d'administration.

Plusieurs délégations de compétence et autorisations financières ont été consenties au Conseil d'administration, afin de lui permettre d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, et de choisir, en fonction des conditions de marché, les moyens les mieux adaptés au financement du développement de la Société.

L'Assemblée Générale a limité les autorisations d'émission en numéraire susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations de compétence conférées au Conseil d'administration par les 15^{ème} à 18^{ème} résolutions à un montant nominal maximum d'un million d'euros concernant les augmentations de capital, et à un montant nominal maximum de dix millions d'euros concernant les émissions de valeurs mobilières représentatives de créances.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la mise en place du financement obtenu auprès de YA II PN LTD., en consentant une délégation de compétence au Conseil d'administration permettant l'émission réservée à YA II PN, LTD. de bons d'émissions donnant accès à des obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles.

L'Assemblée Générale a également autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social de la Société (i) par annulation d'actions auto-détenues, acquises dans le cadre de l'autorisation de rachat d'actions par la Société de ses propres actions, accordée au cours de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires susvisée, ou (ii) par réduction de la valeur nominale des actions en cas de réduction du capital social motivée par des pertes.



Aussi, l'Assemblée Générale a décidé de procéder aux modifications statutaires qui lui étaient proposées et visant notamment à mettre à jour les statuts de la Société suite à l'Assemblée Générale Mixte du 19 septembre 2019 ayant instauré un droit de vote double, à permettre au Conseil d'administration de prendre certaines décisions par voie de consultation écrite et à porter l'âge limite du Directeur Général à soixante-quinze ans.

Enfin, l'Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi et relatifs aux résolutions adoptées.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la Société :
<http://www.geci.net/Content/General-Meetings>

A PROPOS DE GECI INTERNATIONAL

“Smart Solutions for a Smart World”

Le Groupe GECI International est spécialisé dans le Conseil en Technologies et la Transformation Digitale et offre à ses clients, grands comptes, PME et start-ups, solutions et services intelligents. Doté d'un réseau d'entreprises partenaires et de compétences à l'échelle mondiale, GECI International se positionne, avec agilité, sur toute la chaîne de valeur des projets : conseil, intégration, infogérance et formation.

Le Groupe GECI International est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris - compartiment C - et fait partie des indices CAC Small et CAC Technology. GECI International est éligible au « SRD long-seulement ».

Code ISIN (action) : FR0000079634 – GECP / Code ISIN (BSAR A) : FR0013266764 – GECBT

CONTACTS

GECI International - Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0)1 46 12 00 00 / relation.investisseurs@geci.net

Agence CALYPTUS - Cyril Combe
Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68 / geci@calyptus.net



**RESULTATS DES VOTES DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 12 NOVEMBRE 2020**

Actions et voix présentes, représentées ou par correspondance :

Nombre d'actions présentes ou représentées	245.899.601
Proportion du capital des actions présentes ou représentées (ayant le droit de vote)	100%
Nombre total de voix	294.078.435

N°	Type	Résolution	Total Pour (en %)	Total Contre (en %)	Résultat complet du Vote Pour	Résultat complet du Vote Contre	Résultat complet du Vote Abst.	Résultat complet du Vote Nul	Résultat complet du Vote Blanc	Résultat complet du Vote Non exprimé	Total des Votes
15	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
16	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	66,78%	33,22%	196.391.158	97.687.277	0	0	0	0	294.078.435
17	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	66,78%	33,22%	196.391.158	97.687.277	0	0	0	0	294.078.435

N°	Type	Résolution	Total Pour (en %)	Total Contre (en %)	Résultat complet du Vote Pour	Résultat complet du Vote Contre	Résultat complet du Vote Abst.	Résultat complet du Vote Nul	Résultat complet du Vote Blanc	Résultat complet du Vote Non exprimé	Total des Votes
18	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre, en cas d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 15% de l'émission initiale	66,78%	33,22%	196.391.158	97.687.277	0	0	0	0	294.078.435
19	AGE	Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
20	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
21	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles, directement ou sur exercice de bons d'émission attribués gratuitement, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II PN, LTD.	66,78%	33,22%	196.391.158	97.687.277	0	0	0	0	294.078.435
22	AGE	<i>[Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres]</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-

N°	Type	Résolution	Total Pour (en %)	Total Contre (en %)	Résultat complet du Vote Pour	Résultat complet du Vote Contre	Résultat complet du Vote Abst.	Résultat complet du Vote Nul	Résultat complet du Vote Blanc	Résultat complet du Vote Non exprimé	Total des Votes
23	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports en nature de titres consentis au profit de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
24	AGE	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles dans le cadre d'une émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers	44,56%	55,44%	131.044.036	163.034.399	0	0	0	0	294.078.435
25	AGE	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
26	AGE	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
27	AGE	Mise à jour de l'article 10 des statuts (Droits et obligations attachés aux actions)	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
28	AGE	Modification de l'article 13.2 des statuts (Réunions du Conseil d'administration)	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
29	AGE	Modification de l'article 15.1 des statuts (Directeur Général)	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435
30	AGE	Pouvoirs pour les formalités	66,78%	33,22%	196.391.258	97.687.177	0	0	0	0	294.078.435